

GRAY Projet de territoire

# Un premier projet alimentaire porté en Pays graylois

La députée Barbara Bessot-Ballot a choisi le pays graylois afin de mettre en place le premier projet alimentaire territorial du département. L'idée consiste à faire travailler ensemble tous les acteurs de la filière et à les rapprocher des consommateurs.

« C'est que le début », a confirmé Frédéric Henning, président du Pays Graylois qui rassemble trois communautés de communes (monts de Gy, Val de Gray, Quatre rivières), soit 114 communes et 36 000 habitants. Aux côtés de la députée Barbara Bessot-Ballot, ils ont présenté le futur « projet alimentaire territorial » qu'ils souhaitent voir émerger en synergie avec tous les acteurs du territoire (agriculteurs, collectivités, société civile, acteurs de l'économie sociale et solidaire, entreprises...).

Un panel de ses représentants avait donc été invité à cette restitution du diagnostic de faisabilité, réalisé par deux chargés de mission du Pays lors du confinement, sur le site des Jardins bio des monts de Gy. Il en ressort qu'un PAT a toute sa pertinence au vu des acteurs locaux présents sur le territoire concerné (50 km de rayon autour de Gray).

Tandis que 150 PAT sont comptabilisés en France, cet



Une présentation du diagnostic de faisabilité pour le futur Projet alimentaire territorial du Pays graylois s'est déroulée au sein de l'entreprise de maraîchage bio des monts de Gy. Photo ER/C.C.

outil n'existe pas en Haute-Saône. Suite à une conversation avec le ministre de l'Agriculture, la députée a initié une première réunion en décembre 2018 puis tout s'est enchaîné très rapidement. Prévu dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, les PAT « sont élaborés de manière concertée » et « visent à donner un cadre stratégique et

opérationnel à des actions partenariales répondant à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé ».

## Rapprocher la production des consommateurs

« Ce premier PAT haut-saônois aura vocation, entre autres, à intégrer l'ensemble de la filière agroalimentaire locale, à rapprocher la production

agricole locale et les consommateurs du territoire », résume la députée. En cette période particulière de crise sanitaire, cette aspiration s'inscrit parfaitement dans l'objectif souhaité par le Président de la République de « reprendre le contrôle sur notre alimentation en retrouvant notre indépendance agricole ».

La prochaine étape consiste

à organiser des ateliers de concertation puis trouver des financements pour mener toute une série d'actions. Le démarrage du PAT pourrait se faire à l'été 2021.

L'objectif est également de développer d'autres PAT dans les différents bassins de vie, imagine la députée qui souhaite développer « une ruralité conquérante ».

C.C.

SAINTE-REINE Agriculture

## La passion de la moisson de père en fils

Paul Royer vient de fêter ses 90 ans et ce fut pour lui l'occasion de jeter un regard satisfait dans le rétroviseur.

Cet agriculteur plein d'ardeur de Sainte-Reine a décidé, en 1958, de se lancer dans les travaux agricoles pour les autres exploitants et il a créé son entreprise, accompagné de son épouse Odette.

En 1958, il effectue la moisson avec une petite automotrice de marque Fahr avec une coupe de 1,80 mètre. Rapidement, devant le succès de cette activité, il change de machine pour

une bleue de chez « Braud » et une coupe de 3,50 mètres. Il est rejoint dans cette activité par son fils Denis, qui, passionné, partageait déjà cette activité depuis son plus jeune âge, accompagnant son père dans les diverses tâches chez les clients.

Quand Paul décide de prendre sa retraite, c'est tout naturellement que Denis poursuit l'œuvre de son père.

Aujourd'hui, Paul a la joie de voir son petit-fils, Damien, épauler, à son tour, son père et intégrer, lui aussi, la structure familiale.



Damien, Paul et Denis Royer. Photo ER

bloc-notes

GY

### Collecte de sang

Vendredi 26 juin. De 16 h à 19 h 30. Gymnase.  
RDV sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

### Conseil municipal

Judi 25 juin. À 20 h. Mairie.  
Ordre du jour : travaux sylvicoles 2020, subventions pour travaux de voirie, étude de faisabilité pour la réhabilitation des anciens locaux scolaires et périscolaires, mise à jour du plan de financement d'éclairage public rue du Stade, formation des élus.  
Tél. 03 84 32 85 28.

### CHAMPVANS

#### Messe

Vendredi 26 juin. À 18 h 30. Église Saint-Pierre, Saint-Paul.